



BAREME GESTION LOCATIVE ET LOCATION

A compter du 1^{er} Janvier 2023

PRESTATIONS OCCASIONNELLES

Montant TTC

A LA CHARGE DU BAILLEUR :

LOCATION

Baux d'habitation :

Etat des lieux d'entrée

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail

3 € /m²
Zone très tendue = 12€/m²
Zone tendue = 10€/m²
Zone non tendue = 8€/m²

A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

LOCATION

Baux d'habitation :

Etat des lieux d'entrée

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail

3 € /m²
Zone très tendue = 12€/m²
Zone tendue = 10€/m²
Zone non tendue = 8€/m²

Baux commerciaux et professionnels :

Honoraires de location

10% du loyer annuel

Parkings, Boxs, Garages :

Honoraires de location, rédaction du bail

150 €

GESTION

Honoraires de gestion courante (sur les encaissements)

6,00%

Renouvellement ou avenant baux d'habitation

150 €

Renouvellement ou avenant baux commerciaux et professionnels

5% du loyer annuel

Autres prestations (Représentation AG, commission de conciliation)

50 € / heure

GESTION

Renouvellement ou avenant baux d'habitation

150 €

Renouvellement ou avenant baux commerciaux et professionnels

5% du loyer annuel



BAREME TRANSACTION

A compter du 1^{er} Janvier 2023

PRIX NETS ACQUEREURS

Montant TTC

HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

< à 70 000 €

11%

70 001€ à 110 000€

9%

110 001€ à 140 000€

8%

140 001€ à 180 000€

7%

180 001 € à 240 000€

6%

240 001€ à 320 000€

6%

>320 001 €

6%

TERRAINS

9%

